

## LE QUIZZ DU CHABBAT

1) Complétez : « **que les vêtements de chabbat...** »

2) **Nérot de chabbat** : un mari qui a allumé les nérot à la place de son épouse, doit il la rétribuer ?

3) Quel **lachon hara (médiance) Haman** adressa à **Ahachveroch** concernant les enfants d'Israël ?

4) Un homme peut il se tremper dans un **mikvé** le jour de **chabbat**?

5) A-t-on le droit de **déposer un ustensile afin de recueillir, l'eau qui goutte du toit**, le jour du chabbat ?

Le chiffre 7

6) Combien y avait-il de **violons** dans le temple ?

**Qui suis-je ?**

7) « *Je suis un tana, qui la veille de chabbat apportait chez moi de beaux ustensiles à l'image de quelqu'un qui se prépare à recevoir des invités.* »

8) « *Je suis un rav qui disait que le fait de travailler pour son gagne pain chabbat, ressemble à vider l'eau d'un contenant par une ouverture supplémentaire pensant obtenir plus d'eau .* »

## LES RÉPONSES :

- 1) « Que les vêtements de chabbat **ne soient pas similaires à ceux de la semaine** »
- 2) Un mari n'aura pas à **compenser financièrement** son épouse, s'il a allumé les nérot à sa place, lui aussi ayant l'obligation de les allumer.
- 3) Haman dit à Ahachveroch, que **les juifs paressaient au travail**, prétextant que ce jour était **chabbat ou fête**, et il leur était interdit de travailler en ces jours.
- 4) Un homme pourra se tremper dans un mikvé **d'eau froide ou tiède**.
- 5) **Il est permis** de déposer un seau afin de recueillir les eaux qui gouttent du toit.
- 6) **Il y en avait sept sortes différentes**.
- 7) Je suis **Rabbi Nahman bar Rabbi Isthak**.
- 8) Je suis **le Hafets haïm**.